

## Campagne contrats doctoraux UPL 2022



### Le contexte

La ComUE Université Paris Lumières (UPL) lance sa campagne de recrutements de contrats doctoraux pour 2022. La ComUE UPL est caractérisée par le décloisonnement disciplinaire, la pluralité et l'innovation ; si les humanités, les arts, les sciences humaines et sociales y sont largement représentées ainsi que les humanités numériques, les disciplines en sciences et techniques, comme l'informatique, ont su également y prendre leur place.

La ComUE UPL souhaite accueillir de jeunes étudiants au niveau doctoral afin de renforcer l'excellence des unités de recherche des universités Paris 8-Vincennes-Saint-Denis et de Paris Nanterre, et globalement le niveau scientifique des trois futurs axes de recherche de l'UPL, reflétant le cadre général d'une stratégie d'établissement : « Culture, patrimoine et médias », « Créations » et « Faire monde commun ». Voir en annexe la courte présentation de ces axes.

Six contrats doctoraux sont proposés cette année avec un dispositif décliné en deux temps :

1) Les écoles doctorales des universités Paris 8-Vincennes-Saint-Denis et Paris Nanterre gèrent la 1<sup>ère</sup> étape de sélection. Pour vous renseigner, suivez les liens suivants :

- Pour les ED de l'université Paris 8 : <https://www.univ-paris8.fr/Contrat-doctoral-UPL>

- Pour les ED de l'université Paris Nanterre : <https://www.parisnanterre.fr/actualite-de-la-recherche/campagne-contrats-doctoraux-upl>

2) 12 candidatures feront l'objet d'une 2<sup>ème</sup> étape, au niveau de la ComUE UPL avec un jury constitué à cet effet.

### Le calendrier de la campagne de recrutements :

1 <sup>ère</sup> étape  Au sein de chacune des universités Paris 8 et Paris Nanterre	Lancement de la campagne	Lundi 28 mars 2022
	Clôture de la réception des dossiers de candidature	Mercredi 1er juin 2022 - 17h (Heure Paris)
	Présélections des 12 candidatures finales (6 à l'université Paris 8, et 6 à l'université Paris Nanterre)	Voir les modalités spécifiques à chacune des deux universités
2 <sup>ème</sup> étape  Au niveau de la ComUE UPL	Transmission des candidatures présélectionnées à la ComUE UPL	Mardi 14 juin 2022 - 17h (Heure de Paris)
	Auditions des candidat.e.s par un jury UPL	Mardi 21 juin 2022 (toute la journée)
	Validation des résultats par les membres du Conseil	Mercredi 22 juin 2022

## Campagne contrats doctoraux UPL 2022

	d'administration de la ComUE UPL	
	Information sur les résultats auprès des candidat.e.s	A partir du 22 juin 2022

Dans le cadre de sa politique doctorale, l'Université Paris Lumières assure en 2022 l'attribution de **6 contrats doctoraux**. Ces contrats permettent un financement de thèse pendant 3 ans. Ils peuvent éventuellement s'assortir d'un avenant consistant en une charge d'enseignement rémunérée.

Les candidatures portent, soit sur un projet d'inscription en thèse en 2022-2023, soit sur un projet de thèse débuté en 2021-2022, à condition que le contrat prenne effet dans les 12 mois suivant la première inscription en thèse. Toute inscription en thèse a pour requis préalable l'obtention d'un diplôme de Master 2 Recherche ou équivalent. Les personnes inscrites en Master 2 en 2021-2022 et dont les résultats n'ont pas encore fait l'objet d'une délibération par le jury compétent à la date fixée pour le dépôt du dossier peuvent candidater en joignant à leur dossier le relevé des résultats déjà obtenus et une attestation de leur directrice ou directeur de mémoire de M2 concernant l'état d'avancement de ce projet et sa soutenance prévue.

Les candidat.e.s sont présélectionné.e.s par les unités de recherche qui sont rattachées à l'École doctorale, après soumission d'un projet de recherche au directeur ou de la directrice de thèse pressenti.e. Il importe donc que les personnes qui souhaitent déposer une candidature prennent contact avec un directeur ou une directrice de thèse de leur choix.

**ATTENTION** - Aucune candidature n'est admise en dehors de ce cadre. Si l'École doctorale recevait directement des candidatures externes ou internes, celles-ci seraient renvoyées aux unités de recherche de la discipline concernée.

Après une première phase d'auditions au sein de l'établissement d'inscription, les candidat.e.s retenu.es seront auditionné.e.s le mardi **21 juin 2022** par un jury composé de membres représentant les composantes de la ComUE. A ce stade, les auditions sont prévues dans un lieu communiqué ultérieurement.



## Campagne contrats doctoraux UPL 2022

Les candidatures se font directement auprès des écoles doctorales des universités Paris Nanterre et Paris 8. Si besoin, vous pouvez contacter les services suivants :

Contact Service Coordination des écoles doctorales de l'université Paris 8 : Marlène Monteiro, responsable du service : [coordination.ed@univ-paris8.fr](mailto:coordination.ed@univ-paris8.fr)

Contact Service des études doctorales de l'université Paris Nanterre : Elodie Ozenne, responsable du service : [e.ozenne@parisnanterre.fr](mailto:e.ozenne@parisnanterre.fr)

Renseignements Université Paris Lumières : [recherche@u-plum.fr](mailto:recherche@u-plum.fr)

\*\*\*\*\*

### ANNEXE

#### \* Les trois axes scientifiques de la ComUE UPL

Dans le cadre de ce présent appel à candidatures pour des contrats doctoraux, les trois axes scientifiques et stratégiques de la ComUE UPL sont présentés afin que les candidat.e.s puissent positionner leurs projets scientifiques dans ce cadrage et selon les périmètres définis pour les recherches à proposer.

#### **Axe 1 - Culture, patrimoine et médias**

Mots clés associés : archives, histoires, musées, traductions, humanités numériques, culturalisme et naturalisme, les temps et les mémoires, l'influence et ses réseaux, les *fake news*, etc.

#### **Axe 2 – Créations**

Mots clés associés : arts plastiques, littérature, cinéma, danse, théâtre, photographie, musique, vidéos et arts numériques, informatique, arts et migrations, etc.

Il est utile de noter que les humanités numériques constituent une transversalité forte entre les pôles culture et créations.

#### **Axe 3 – Faire monde commun**

Mots clés associés : démocratie et société inclusive, discriminations, formes de vulnérabilité et intervention sociale, diversité ethnique et racisme, classes sociales, genre, imbrication des mondes économiques, sociaux, environnementaux, transition écologique, etc.